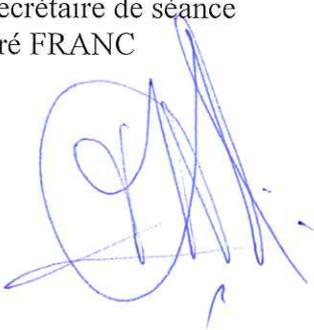


**Liste des délibérations du
Conseil municipal d'ARTHUN
du 12 mai 2023**

Les éléments détenus lors de la séance du Conseil Municipal du 12 mai 2023 ne sont pas suffisants et ne permettent pas la prise de décision des conseillers. Les points portés à l'ordre du jour, sont donc reportés à une séance ultérieure.

- Convention avec la ville de FEURS pour le centre médico scolaire – **reportée**
- Contrat pour souscription d'un prêt – **reportée**

Le secrétaire de séance
André FRANC



Le Maire,
Jean-Claude GARDE



Les extraits des délibérations sont consultables en mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat.